L'épreuve E6 du BTS SIO

L'épreuve E6 est certainement l'épreuve technique la plus facile pour le BTS SIO. Pour les élèves qui ont un mauvais niveau en technique elle permet d'obtenir le BTS (oui on peut obtenir le BTS SIO sans rien comprendre à l'informatique). Pour les élèves en difficulté il faut absolument performer dans cette épreuve.

Je m'adresse particulièrement ici aux étudiants des écoles privées qui vont passer l'épreuve E6 dans un centre externe.

Pour les étudiants des écoles publiques qui passent l'épreuve en contrôle continu il suffit de se mettre les professeurs dans la poche pendant l'année c'est encore plus simple. Soyez poli, arrivez à l'heure, montrez que vous travaillez et vous aurez une bonne note à l'examen final! Il est humainement impossible de mettre une mauvaise note à un élève travailleur même s'il ne comprend rien à la technique.

Toutes les citations de cette page sont issues de la Circulaire du BTS SIO 2014 issue du site du Certa.

Comment se déroule cette épreuve ?

C'est un entretien, c'est-à-dire une suite de questions-réponses. Pour commencer vous pouvez vous présenter pendant 2-3 minutes mais cela n'est pas obligatoire.

L'entretien se déroule en deux phases :

Phase I:

Entretien centré sur le parcours de professionnalisation

- Qualité de la présentation
- Pertinence de l'analyse critique du parcours de professionnalisation
- Variété des situations professionnelles rencontrées

Phase II:

Entretien sur les compétences relevant du processus de gestion du patrimoine informatique

- Pertinence d'usage de la gestion des configurations
- Efficacité de l'organisation de la veille technologique au service de la construction des compétences

Comment préparer les deux phases de l'entretien ?

La première phase est clairement centrée sur votre activité pendant les stages et les PPE. Vous ne pouvez pas préparer grand-chose, vous avez la possibilité de vous présenter pendant 2 minutes, il faut être curieux pendant les stages pour avoir des choses à dire. Il est souvent difficile de parler des activités en PPE car se sont souvent des exercices assez scolaires. Ayez du recul, ne parlez pas d'adresse IP, de code, de technique en général. On vous demande une certaine hauteur de vue, comment s'est déroulé votre projet? que pourriez-vous améliorer?

La phase 2 est plus complexe. Vous êtes interrogé sur :

Entretien sur les compétences relevant du processus de gestion du patrimoine informatique Quelle drôle de question! Elle porte sur le cours SI7, un cours de deuxième année commun aux deux spécialités (4h par semaine). C'est une question très orientée vers la gestion du parc d'ordinateurs d'une entreprise avec l'utilisation des logiciel OCS inventory et GLPI (par exemple). Comment répertorier votre parc de PC? comment les mettre à jour ? Franchement si vous n'avez pas une salle réseau importante vous aurez du mal à faire des TP sur OCS intéressants.

Les étudiants en option réseau sont avantagés s'il faut parler d'OCS car c'est clairement une activité SISR.

Autre question de la phase 2 :

Efficacité de l'organisation de la veille technologique au service de la construction des compétences.

Deux ans de technique à raison de 15 heures par semaine pour arriver à cette question fourre-tout que chaque examinateur comprend à sa manière.

Le mieux pour préparer cette question est de faire une vraie veille technologique. Allez tout d'abord trouver des documents pour comprendre ce qu'est une veille technologique

Vous prenez un sujet un peu technique (HTML5, CSS3..), vous faites un état des lieux de ces technologies (le sujet importe peu c'est surtout la mise en place qui est importante). Vous préparez un compte-rendu que vous placez ensuite sur votre plateforme en utilisant un outil de travail collaboratif (genre wiki). Vous avertissez ensuite les autres étudiants de la mise à jour des informations par un email ou un outil plus perfectionné. Vous refaites cette opération une deuxième fois pour mettre à jour les informations.

Comme cela vous aurez quelque chose à dire le jour de l'examen. Vous pouvez utiliser des outils pour organiser votre veille technologique, vous pouvez trouver des exemples ici. Un conseil: regarder du côté des flux RSS que les enseignants du BTS SIO aiment beaucoup.

Personne ne sait exactement ce qui est attendu, vous interrogez dix examinateurs personne ne donne la même réponse.

Est-ce une épreuve très technique ?

Non, il ne faut pas trop rentrer dans les détails techniques. Dans cette épreuve on essaye de s'éloigner de la technique pour avoir une vision plus globale de l'entreprise. Les deux examinateurs ne sont pas obligatoirement des professeurs du BTS SIO. Il faut avoir une vision "chef de projet" comme le disent les responsables du BTS SIO.

La commission est composée de deux membres : un professeur chargé des enseignements professionnels en STS services informatiques aux organisations, dans le domaine de spécialité du candidat. Un professionnel du secteur d'activités des prestations informatiques ou, à défaut, un professeur chargé de l'enseignement d'analyse économique, managériale et juridique des services informatiques.

Essayez pendant votre stage de ne pas trop rester tout seul devant votre écran, allez voir les autres services pour mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise. Vous aurez plus de chose à dire.

Qu'est-ce que le tableau de synthèse ?

Le tableau de synthèse (exemple ci-dessous) est indispensable pour cette épreuve, les examinateurs vont vous interroger sur les activités que vous avez réalisées pendant les deux années. Vous devez cocher les cases correspondantes aux activités que vous avez réalisées. Seules les quatre premières cases sont obligatoires. Attention si vous ne cochez pas les 4 cases obligatoires vous serez pénalisés de 5 points par activité manquante.

Les 4 cases obligatoires :

- La participation à un projet d'évolution d'un système d'information débouchant sur la production d'une solution applicative et d'infrastructure portant prioritairement sur le domaine de spécialité du candidat ;
- La prise en charge d'incidents et de demandes d'assistance liés au domaine de spécialité du candidat dans le cadre de la fourniture de services ;
- L'élaboration de documents relatifs à la production et à la fourniture de services : compte-rendu d'activité, documentation technique, documentation utilisateur, rapport d'incident, etc.;
- Des productions relatives à la mise en place d'un dispositif de veille technologique et à l'étude d'une technologie, d'un composant, d'un outil ou d'une méthode.

Combien de cases doit-on cocher dans le tableau de synthèse ?

D'après un sondage réalisé sur des étudiants le nombre est très variable, éviter de mettre 4 croix. On peut penser qu'un nombre de croix compris entre 15 et 20 est raisonnable. Le maximum d'après le sondage est de 83 croix ! Record à battre. Personnellement après 10 ans d'expérience en programmation je ne peux pas en mettre plus de 20.

Peut-on être interrogé sur des activités qui ne sont pas cochées ?

Oui, certains examinateurs m'ont avoué qu'ils ne regardent pas le tableau de synthèse avant d'interroger les élèves. Cela ne correspond pas trop à l'esprit de l'examen.

Qu'est-ce que le cahier de compétences ?

Chaque croix doit correspondre à une activité véritablement réalisée ou simplement vue (par exemple vous avez assisté à l'installation d'un serveur pendant votre stage sans participer). A chaque croix doit normalement être associé à une production (code, documents, rapports...). L'ensemble de ces productions va être regroupé dans un cahier de compétence.